

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le vendredi 26 novembre 2021 à 19 heures 30 en Salle Maurice Koehl.

Conformément à la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, cette séance du Conseil municipal se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister.

Afin de préserver le caractère public de la réunion, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire de Bussy-Saint-Georges,

Yann DUBOSC



POUVOIR

Je soussigné(e),donne pouvoir à :

M.....

Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal

Du:

A BUSSY-SAINT-GEORGES LE:

Signature :

Ordre du jour

Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

- 1 - Installation d'une nouvelle Conseillère municipale.
- 2 - Installation d'une nouvelle Conseillère municipale.
- 3 - Installation d'un nouveau Conseiller municipal.
- 4 - Election d'une nouvelle Adjointe au Maire.
- 5 - Indemnités de fonction de la nouvelle Adjointe au Maire et de la Conseillère municipale déléguée.
- 6 - Renouvellement d'un membre titulaire de la Commission d'appel d'offres (CAO).
- 7 - Renouvellement d'un membre titulaire de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).
- 8 - Renouvellement d'un membre de la Commission des Finances.
- 9 - Renouvellement d'un membre de la Commission extra-municipale numérique.
- 10 - Renouvellement d'un membre de la Commission communale de concertation pour les antennes relais.

INTERCOMMUNALITE

- 11 - Election d'une Conseillère communautaire.
- 12 - Demande d'adhésion de la Commune de Villevaudé à la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire.
- 13 - Rapport quinquennal 2016-2020 de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire.

FINANCES

- 14 - Décision modificative n° 1 - Budget ville.
- 15 - Constatation d'admission en non-valeur Budget Primitif 2021.
- 16 - Autorisation du Maire à engager, liquider, mandater les dépenses en investissement par anticipation au vote du Budget Primitif 2022.
- 17 - Avance sur subvention au CCAS avant le vote du Budget Primitif 2022.
- 18 - Avance sur subvention à la Caisse des Écoles avant le vote du Budget Primitif 2022.
- 19 - Rapport sur les orientations budgétaires 2022.

COMMANDE PUBLIQUE

- 20 - Adhésion au groupement de commandes porté par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire concernant la maintenance et le dépannage des équipements de sécurité contre les risques incendie.
- 21 - Avenant de transfert du Contrat de Partenariat avec CITELUM portant sur la conception, la réalisation, le préfinancement, l'exploitation, la gestion et le renouvellement des installations nécessaires à la restructuration de l'éclairage public, à la valorisation des espaces et sites publics.
- 22 - Protocole d'accord transactionnel avec l'IFAC – Institut de Formation d'Animation et de Conseil.
- 23 - Rapport annuel du délégataire du service public de restauration municipale ELIOR (année 2020).
- 24 - Rapport annuel du délégataire CRECHES DE FRANCE pour l'aménagement et la gestion des structures BIBOU LE HIBOU et LES LUCIOLES (année 2020).
- 25 - Rapport annuel du délégataire MAISON BLEUE pour l'aménagement et la gestion des structures GRAINE DE PARADIS, PETIT A PETIT et LE PÔLE FAMILLE (année 2020).
- 26 - Rapport annuel du délégataire de service public d'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement (année 2020).

RESSOURCES HUMAINES

- 27 - Transformation d'un poste - avancement de grade du cadre d'emploi des rédacteurs à la suite de la réussite d'un examen professionnel.
- 28 - Création d'un poste d'adjoint(e) d'établissement d'accueil petite enfance.
- 29 - Modification du temps de travail hebdomadaire d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe.
- 30 - Rémunération des études surveillées.

AFFAIRES GENERALES

- 31 - Recensement partiel de la population 2022 - Rémunération des agents recenseurs.

SCOLAIRE

- 32 - Convention de transfert de données relative à l'obligation scolaire entre la CAF et la Ville.

PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

- 33 - Convention de partenariat entre la Ville et l'association Les papillons.
- 34 - Convention relative aux fonds publics et territoires.
- 35 - Convention entre l'UNICEF et Bussy-Saint-Georges relative au titre « Ville amie des enfants » pour la période 2020/2026.

JEUNESSE

- 36 - Adaptation du règlement intérieur du dispositif "Coup de pouce".
- 37 - Mise à jour du dispositif Service civique.
- 38 - Mise en place du dispositif Service National Universel (SNU).

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

- 39 - Subventions annuelles aux associations.
- 40 - Dénomination des salles associatives de l'Espace Jean d'Ormesson.

TECHNIQUE

- 41 - Révision du règlement local de publicité - Débat sur les orientations sur le RLP.
- 42 - Convention de rétablissement A4 PS 26.4 avec la SANEF.
- 43 - Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Départemental Des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).
- 44 - Approbation du rapport activité du SDESM 2020.
- 45 - Syndicat de Transports - Rapport annuel d'activités 2020.

MAISON DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

- 46 - Convention de partenariat avec la Mission locale des Boucles de la Marne.
- 47 - Dérogation à la règle du repos dominical dans les établissements de commerce de détail en 2022.

DIVERS

- 48 - Information du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT.